



FEEBAT RENOPERF - Mise en œuvre d'émetteurs électriques performants et régulation associée dans des bâtiments existants avec QCM RGE

FEEBAT RENOQ_Eme_A

Objectifs

- Maîtriser les technologies existantes des émetteurs électriques et régulateurs de température
- Repérer les principaux écarts et pathologies en lien avec cette catégorie de travaux et mettre en œuvre les moyens pour les éviter
- Respecter les exigences réglementaires
- Evaluer les besoins de chauffage
- Dimensionner des émetteurs en fonction des besoins de chauffage en vue d'éviter les principaux écarts et pathologies observés
- Mettre en œuvre les émetteurs électriques en vue de traiter les points singuliers et éviter les écarts et contre-performances
- Mettre en service le système de chauffage électrique régulé
- Identifier les aides financières existantes en fonction de la situation et du revenu fiscal du client

Public Visé

Professionnels du bâtiment, chefs d'entreprise, artisans, salariés...

Assiduité

4.50 Heures

Dont 1.00 Heures en présentiel

Pré Requis

Maîtriser les fondamentaux de son métier. Français lu, parlé, écrit.

Parcours pédagogique

Séquence 1: Connaître les principes et technologies existantes d'émetteurs électriques et régulateurs de température

Maitriser les grands principes et technologies associées

Séquence 2 : Comprendre les principaux écarts et pathologies observés en lien avec les émetteurs électriques

Repérer les principaux écarts et pathologies en lien avec cette catégorie de travaux et mettre en œuvre les moyens pour les éviter

Séquence 3 : Eviter les principaux écarts et pathologies observés par le dimensionnement, la mise en œuvre et en service d'une installation de chauffage électrique

- Respecter les exigences réglementaires
- Evaluer les besoins de chauffage (rappel du calcul de déperditions par les parois surfaciques et par renouvellement d'air, prise en compte des apports internes et externes...)
- Dimensionner des émetteurs en fonction des besoins de chauffage en vue d'éviter les principaux écarts et pathologies observés
- Mettre en œuvre les émetteurs électriques en vue de traiter les points singuliers et éviter les écarts et contre-performances
- Mettre en service le système de chauffage électrique régulé
- Identifier les aides financières existantes en fonction de la situation et du revenu fiscal du client

Méthodes mobilisées

AFOLOR - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 41540130754

Présentation interactive, échanges d'expériences et questions-réponses, études de cas à travers des visites virtuelles, quiz d'ancrage, film pédagogique...

Moyens Pédagogiques E-Learning

Méthodes d'évaluation

En présentiel: QCM (1h) de 30 questions : avoir au minimum 24 bonnes réponses pour obtenir son attestation de réussite

Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : [Nous consulter](#)
Intra (Par Jour) : [Nous consulter](#)

Effectifs

15 personnes maximum

BULLETIN D'INSCRIPTION

Pour les prises en charge des coûts de formation, votre Organisation Professionnelle vous aide et vous conseille dans vos démarches administratives.

ENTREPRISE

Raison sociale : [REDACTED]

Forme sociétaire : Entreprise Individuelle SA SARL Autres : [REDACTED]

Adresse : [REDACTED]

CP : [REDACTED]

Ville : [REDACTED]

Tél. fixe : [REDACTED]

Tél. Port : [REDACTED]

Mail : [REDACTED]

Code NAF : [REDACTED]

SIRET : [REDACTED]

Activité principale : [REDACTED]

PARTICIPANT (S)

Sexe : M F Autre Nom : [REDACTED] Prénom : [REDACTED]

Date de naissance : [REDACTED] Statut : Gérant non salarié Salarié

Mail du stagiaire : [REDACTED] Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)

Président Conjoint collaborateur

Est intéressé par la formation : [REDACTED]

Dates : [REDACTED] Lieu de formation : [REDACTED]

Sexe : M F Autre Nom : [REDACTED] Prénom : [REDACTED]

Date de naissance : [REDACTED] Statut : Gérant non salarié Salarié

Mail du stagiaire : [REDACTED] Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)

Président Conjoint collaborateur

Est intéressé par la formation : [REDACTED]

Dates : [REDACTED] Lieu de formation : [REDACTED]

Sexe : M F Autre Nom : [REDACTED] Prénom : [REDACTED]

Date de naissance : [REDACTED] Statut : Gérant non salarié Salarié

Mail du stagiaire : [REDACTED] Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)

Président Conjoint collaborateur

Est intéressé par la formation : [REDACTED]

Dates : [REDACTED] Lieu de formation : [REDACTED]

Bulletin d'inscription à retourner par mail ou par courrier :

CAPEB 02 - 18 rue Buffon - 02000 LAON

Tél. : 03 23 23 09 10 - Mail : formation@capeb02.fr

www.afolor.fr



CONDITIONS, COÛTS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

1 - Inscription

Toute inscription nécessite le renvoi du présent bulletin d'inscription dûment renseigné. À réception du bulletin d'inscription, AFOLOR adresse à l'entreprise une convention bilatérale de formation et le programme pédagogique du stage.

L'inscription du stagiaire sera définitive après retour à AFOLOR de la convention bilatérale de formation complétée et signée.

2 - Coûts

AFOLOR est exonérée de T.V.A. Pour connaître le coût du stage qui vous intéresse, contactez AFOLOR.

Pour les prises en charge des coûts de formation, votre Organisation Professionnelle, service de proximité des fonds d'Assurance Formation vous aide et vous conseille dans vos démarches administratives.

3 - Annulation du stage

AFOLOR se réserve la possibilité en cas d'insuffisance de

participants, d'annuler la prestation jusqu'à 2 jours avant la date prévue de déroulement de ladite prestation. AFOLOR en informe l'entreprise. Aucune indemnité ne sera versée à l'entreprise à raison d'une annulation du fait d'AFOLOR.

4 - Annulation du stagiaire
En cas d'annulation de l'entreprise ou du participant à moins de 48 heures ouvrées avant le début de l'action de formation, AFOLOR facturera le coût des sommes qu'il aura réellement engagées ou dépendances pour la réalisation de ladite action, conformément aux dispositions de l'article L.6354-1 du Code du Travail, sauf cas de force majeur avec justificatif (maladie, accident de trajet). Cette indemnité n'est pas imputable sur l'obligation pour les entreprises de participer au financement de la formation professionnelle prévue par l'article L.6331-1 du Code du travail. Elle ne peut donc faire l'objet d'aucune prise en charge financière par les organismes paritaires collecteurs agréés ou fonds d'assurance formation.

5 - Contentieux

En cas de litige, de toute nature ou de contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande, et à défaut d'accord amiable qui sera dans tous les cas recherché, seul le tribunal de commerce de Nancy sera compétent.

6 - RGPD

Le Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD) est entré en application dans l'Union Européenne le 25 mai 2018. Ce règlement vise à protéger vos données personnelles. Ainsi, nous sollicitons votre accord pour continuer à vous adresser notre catalogue. Si vous souhaitez continuer de le recevoir, ne changez rien. Dans le cas contraire, vous pouvez vous désinscrire en nous adressant un mail à l'adresse suivante : nathalie@afolor.fr
Nous vous rappelons que vous avez un droit d'accès, de modification ou de suppression de vos données. Sans nouvelles de votre part, nous conserverons votre contact dans notre base de données.



Formulaire remplissable en ligne : imprimez seulement si nécessaire.

ENTREPRISE**(à compléter par le chef d'entreprise)**

Objectifs attendus - Dans quels buts souhaitez-vous suivre cette formation ?

Commentaires :

PARTICIPANT**(à compléter si le participant n'est pas la même personne que le chef d'entreprise)**

Objectifs attendus - Quelles sont vos attentes et vos besoins par rapport à cette formation ?

Commentaires :

Cachet entreprise

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous le préciser afin de vous accueillir dans les meilleures conditions :

.....
.....
.....
.....



Ces informations sont destinées à être transmises au formateur ainsi qu'au responsable Handicap d'AFOLOR afin de préparer au mieux votre accueil.



Formulaire remplissable en ligne : imprimez seulement si nécessaire.